

## Pour l'Education Jeudi 28 Septembre Grève Unitaire

### Manifestation

**14h30 Boulevard  
Saint- Michel**

(à la hauteur de la place de la Sorbonne) direction Port royal,  
Bd Montparnasse, Raspail  
Arrivée rue du Bac.

**Edito** Cette rentrée est principalement marquée dans les médias par les thèmes de l'Education, des Sans Papiers et de l'Emploi.

**Emploi:** Le Gouvernement se targue d'une reprise de la croissance mais le pouvoir d'achat, le niveau des salaires, le coût des logements et des transports restent un problème bien réel pour chacun d'entre nous. De plus, le chômage qui ne régresse ni pour les jeunes ni dans les quartiers sensibles, s'accompagne d'une précarisation sans précédent.

**Elèves sans papiers et leurs familles :** Nos luttes au sein du Réseau Education Sans Frontières ont obligé Nicolas Sarkozy à un premier recul. Il reste 24 000 dossiers (50 000 enfants) à régulariser. Nous poursuivrons la mobilisation pour exiger le droit à l'éducation pour tous.

**Education :** La campagne actuelle ne fait que flatter un certain clientélisme (carte scolaire, médiatisation des classements violence, allongement du temps de travail des enseignants) sans aborder les vrais problèmes que nous rencontrons, sans chercher à remédier et à prévenir l'échec scolaire, sans vouloir améliorer nos conditions de travail.

### Sommaire

**1)Pages 2, 3, 6**

Echos des départements et des établissements

**2) pages 4 et 5**

stages syndicaux

**3)page 7** Mouvement intra ,  
Tzr, notation administrative

**4)page 8**

permanence, accueil,  
services, vie du Snes

Pire, le Gouvernement continue à vouloir supprimer des postes, à diminuer l'offre de formation, à dégarnir les vies scolaires. Il s'attaque maintenant aux décharges statutaires des enseignants.

Cette rentrée se traduit par des conditions d'affectation catastrophiques pour les titulaires, un chômage massif pour les non titulaires et par une forte dégradation des conditions de travail dans les établissements : pour tous, élèves comme enseignants : effectifs lourds, emplois du temps trop souvent sinistrés.

En face de cette offensive, nous devons mobiliser très largement, faire valoir nos analyses et propositions en organisant des heures syndicales, des réunions, en contactant les parents.

Ce journal en vous apportant de premières informations sur la réalité de la rentrée dans notre académie, a l'ambition de contribuer à construire cette mobilisation. Les sections académique et départementales sont là pour vous aider dans vos établissements, n'hésitez pas à les solliciter !

**La grève unitaire du Jeudi 28 septembre doit être l'occasion de nous retrouver très nombreux dans l'action, à l'appel de l'Intersyndicale et avec le soutien de la FCPE, l'UNEF, l'UNL et la FIDL.**

*Marie-Damienne ODENT Agnès VERDURAND Guy LEBESGUE Jean-Jacques DUCHON*

# Echos des établissements

*Les responsables du Snes dans les établissements ont reçu par mail une mini enquête à nous retourner rapidement. Nous remercions tous ceux qui ont pris le temps de la compléter, tous ne sont pas cités mais voici quels sont les axes qui s'en dégagent. Cette énumération peut paraître fastidieuse mais elle permet de contrebalancer la communication du ministre.*

## Toujours plus de tâches, de réunions

Deux samedis de prérentrée supplémentaires, des heures de vie de classe non payées, une 3<sup>ème</sup> réunion parents-profs pour les PP au collège Jean Perrin de Nanterre...

Par contre les personnels du collège Louise Michel de Corbeil ont obtenu gain de cause sur le maintien de leurs heures de concertation et la rémunération des aides au devoirs (Ils avaient posé un préavis de grève pour la rentrée)

## Des problèmes d'emplois du temps

Bien sûr chacun de nous attend avec angoisse son emploi du temps à la pré-rentrée, il doit nous permettre de donner le meilleur de nous même pour toute l'année scolaire. Les élèves aussi ont besoin d'un bon emploi du temps pour une bonne gestion de leur semaine.

Personnels de direction novices en la matière, mauvaise passation de pouvoir, multiplication des alignements de classe, double service de cantine, cette année encore des établissements se sont distingués : le lycée Lakanal de Sceaux, le Lycée Maupassant et le collège Dunant de Colombes, le collège Einstein de Magny les Hameaux, lycée Einstein de Sainte-Geneviève des Bois ...

## Pré rentrée à rallonge ?

◆ Dans certains établissements de l'académie, les chefs d'établissement ont cru utile de faire durer la pré rentrée jusqu'à samedi matin. Certes, cela est possible selon les textes officiels...Mais d'abord, dans beaucoup de cas les collègues ont découvert cela par courrier quelques jours auparavant.

◆ Ensuite notre charge de travail s'alourdit de plus en plus :

Augmentation du nombre de classes donc d'élèves avec la diminution des horaires réglementaires. Élèves souvent plus difficiles. Tâches diverses pour lesquelles nous sommes sollicités sans contrepartie. Multiplication de réunions. Et le lundi de Pentecôte ou l'on prétend de travailler gratuitement.

◆ Cette pré rentrée rallongée ressemble à une brimade et fort heureusement de nombreux chefs d'établissements s'en sont abstenus. Dans les établissements où le zèle de la direction est sans limite, nous suggérons aux collègues de refuser dorénavant collectivement toutes les réunions hors temps de travail qui ne rentrent pas dans le cadre statutaire. La section académique et les sections départementales sont à la disposition des collègues pour leur fournir toutes les informations

## Des effectifs très lourds

70 élèves dans une classe de BTS (lycée Maupassant Colombes), toutes les classes de 3<sup>èmes</sup> à 32 élèves (collège Vigny Courbevoie), les 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> sont à 29 ou 30 élèves au collège Le Village d'Evry, toutes les 4<sup>èmes</sup> à 30 au collège Delacroix de Draveil, des secondes à 33 ou 34 (lycée Richelieu Rueil), 35 élèves dans une 1<sup>ère</sup> S au lycée Ionesco d'Issy les Moulineaux, et aussi de gros problèmes d'effectifs au lycée Dumas de Saint Cloud, au lycée Parc des Loges d'Evry (niveau 1<sup>ères</sup> et terminales technologiques), 35 élèves en moyenne en seconde au lycée Marie Laurencin de Mennecy (le CDI et la cantine deviennent inaccessibles, mais les profs ont obtenu 20 h pour la création d'une 4<sup>ème</sup> classe de 1<sup>ère</sup> S, cela baissera les effectifs de ces classes), tous les niveaux entre 33 et 35 élèves au lycée Corot de Savigny sur Orge, 30 élèves ou

plus en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au collège Bel Air de Franconville, 30 élèves en 5<sup>ème</sup> au Parc au Charettes à Pontoise, des classes de 35 et 36 élèves dans de nombreuses sections de lycée (Pissaro à Pontoise, Camille Saint-Saens à Deuil la Barre, Kastler à Cergy) 35 élèves en séries technologiques au lycée 7 Mares de Maurepas, 33 à 35 élèves en 1<sup>ère</sup> et terminales au lycée Saint Exupéry de Mantes la Jolie, 30 élèves en 3<sup>ème</sup> au collège Einstein de Magny les Hameaux, des 6<sup>èmes</sup> à 27 au collège Jean Lurçat de Ris Orangis (ZEP Violence)...

**M**ais au lycée Camille Claudel de Palaiseau si on a 35 élèves dans les 7 classes de 2<sup>des</sup>, 36 ou 37 en 1<sup>ère</sup>, on réagit ! Une AG de 38 profs sur un total de 53 décide à l'unanimité de refuser d'assurer les cours tant qu'une classe de 1<sup>ère</sup> supplémentaire n'est pas créée. Deux jours après ils obtiennent les moyens d'une demi section.

# Echos des établissements

## Baisse des dotations Manuels scolaires en Collège : un désengagement de l'Etat inadmissible

*Les dotations, très insuffisantes, ne permettent parfois même pas le renouvellement dans les disciplines concernées par un changement de programme. Alerte les parents d'élèves, intervenez ensemble lors du CA de rentrée (motion...).*

Des contacts d'établissements nous ont alertés : collège Perrin Nanterre, collège Esclangon Viry-Chatillon, collège Sonia Delaunay Grigny (subventions divisées par 3, retour à l'envoyeur des livres reçus alors même qu'il y a de nouveaux programmes en LV par exemple), collège Olivier de Serres à Viry, collège Bellevue Crosne, collège Lurçat Ris Orangis (classé Zep, de plus leur fond social collégien n'est plus abondé)...

## D'autre part certains chefs d'établissements ont bloqué les sorties et voyages scolaires

car les parents ne doivent pas payer pour les profs (Lycée Richelieu Rueil, Lycée de Villaroy à Guyancourt). C'est ce que dit la Cour des comptes mais les profs n'ont pas à payer alors que par ailleurs l'organisation et l'accompagnement d'un voyage occasionnent de nombreuses heures sup non payées, ils devraient même être payés en plus (jurisprudence) ! C'est donc l'établissement qui doit payer pour les accompagnateurs. Nous intervenons dans les CDEN et au CIEN pour que les collectivités locales en tiennent compte pour les dotations globales de fonctionnement.

## Flou total dans les EP1

Par exemple sur les horaires que doivent faire les Assistants pédagogiques (AP), les super profs posent des questions à l'IA mais ont peu de réponses (« la structure est expérimentale »), certains sont des néo titulaires, plus

## Des horaires non respectés, des projets remis en cause faute de moyens

Dans de nombreux lycées une grande partie voire la totalité des classes de terminales ne bénéficient pas des dédoublements annoncés en langues vivantes, il manque aussi des dédoublements en TD de Physique (Lycée Galilée Gennevilliers).

De l'allemand LV1 supprimé autoritairement dans des collèges du 95 suite à une circulaire de l'IA qui impose de continuer au collège la langue étudiée en primaire : cas du collège Guillaumet de Jouy le Moutier où seul l'anglais est enseigné en primaire dans ce secteur (le privé n'est pas soumis à cette règle).

Au Lycée Maupassant de Colombes, une modeste demande d'augmentation d'horaire élève d'une demi-heure dans chacune des deux classes de 1ère S en sciences physiques, est remise en cause par manque de HSA, alors qu'elle n'exigeait qu'une heure sur les moyens de l'établissement... selon la Proviseure, on en serait à ça près. Au collège Dunant de Colombes, les regroupements demandés par des collègues pour travailler ensemble n'ont pas été pris en compte, cela ne coûtait rien pourtant !

Dans des lycées, les répartitions de services sont changées pour minimiser l'attribution de l'heure de première chaire.

Quant aux contractualisations prônées par les IA, elles ne règlent partiellement les problèmes de DHG que le strict temps de cette contractualisation : exemple au collège Louise Michel de Corbeil Essonnes, après 3 ans et une évaluation (rapport de 40 pages) aucune réponse de l'IA. Mais après un préavis de grève pour la rentrée, le dialogue reprend et certaines revendications sont accordées, les profs ont pour l'instant décidé de surseoir à la grève.

Des problèmes aussi quand on doit compter sur le conseil général pour financer des projets et que celui-ci limite ses dépenses (Collège Bellevue Crosne avec plus de 15 projets). Evidemment le conseil général du 92 n'a pas ses problèmes, la revendication « dans toutes les régions, un même droit à l'éducation » est plus que jamais d'actualité !

Certains collèges ZEP sont également inquiets en attendant la liste des EP3 (collège Sonia Delaunay Grigny)

de la moitié sont des personnels du premier degré. Il reste 7 postes vacants.

## Des élèves sans profs, des profs sans élèves

On a encore une fois des élèves non affectés à cette rentrée (pas de chiffres). Et des profs TZR non affectés évidemment. Mais aussi une création d'UPI avec un sortant d'IUFM sans formation spécifique (collège Matisse Issy les Moulineaux).

# STAGES SYNDICAUX

Nous vous proposons une première série de stages syndicaux. D'autres seront annoncés prochainement par circulaire aux S1 et sur le site.

## Formation d'élus au Conseil d'administration

-qu'est ce qu'un EPLE ? quels pouvoirs ? quelles compétences ? -fonctionnement des CA et des diverses commissions  
-budget et compte financier -dotation horaire globale -projet d'établissement -contrats et conventions -les différents partenaires  
Au moment de la mise en œuvre dans nos établissements des diverses mesures de la loi Fillon et de la LOLF, nous invitons les « anciens » et nouveaux élus à participer à ce stage départemental pour s'informer et échanger les expériences. La vigilance syndicale est essentielle pour que les missions dévolues à l'établissement public d'enseignement s'exercent dans le respect des principes du service public, d'égalité, de laïcité, de gratuité, et dans le respect des statuts et garanties des personnels.

**78 :**  
24 rue Jean Jaurès  
mardi 30 novembre  
9h30 à 16h30  
Local SNES TRAPPES

**91 : jeudi 19 octobre**  
Maison des syndicats,  
Place des Terrasses  
de l'Agora Evry,  
9h00 à 17h00.

**92 : au siège du S3**  
3 rue Guy de  
Gouyon du Verger  
jeudi 21 décembre  
10h à 17h  
94112 Arcueil  
cedex

**95 : Mardi 21 novembre de 09.30 à 16.30**  
Lycée Camille Saint-Saens  
18-22, rue Guynemer  
95170 Deuil la Barre  
Accès par le train de banlieue depuis la  
gare du Nord (surface), direction Luzarches,  
arrêt Deuil Montmagny

## Le Conseil Pédagogique

-réponse à une vraie question : celle de la nécessité de pouvoir travailler en équipe ?  
-intrusion dans la liberté pédagogique des enseignants ?  
-outil pour un fonctionnement plus démocratique des établissements ?  
-hiérarchie intermédiaire ?  
-nouvelle structure pour définir localement nos conditions de service et mesurer notre « mérite » ?  
A partir d'un commentaire des différents textes qui instituent le Conseil pédagogique, une réflexion sera menée sur ses articulations avec :  
-les nouvelles modalités d'élaboration du projet d'établissement  
-le remise en cause des décharges statutaires  
-l'individualisation dans la gestion des carrières des enseignants  
L'objectif du stage est de préciser ensemble les revendications à y opposer et de dégager des modalités concrètes d'action à mettre en œuvre dans nos établissements.

**Lundi 23 octobre de 14H à 17H**  
Lycée Saint Exupéry  
8 rue Marcel Fouque  
78 Mantes la Jolie

**Mardi 14 novembre de 14h à 17h**  
Collège Pompidou  
Avenue Charles de Gaulle  
91 Montgeron

Ce stage sur le Conseil pédagogique peut être organisé dans d'autres établissements : contactez votre section départementale.

## Stages d'accueil

**Entrer dans le métier : un stage destiné aux néo-titulaires et aux TZR, autour de 4 points forts**

### A. Infos pratiques :

Les droits des personnels, ISSR et prime d'installation, les démarches à faire...  
Un statut, une carrière, une rémunération : comment ça marche ?

### B. Le point sur les conditions d'exercice du métier :

Quelles difficultés ? Quelles solutions possibles ? Vos besoins et vos attentes...

### C. Comment défendre ses droits :

Les recours individuels. L'importance de l'action collective  
Le Snes et son rôle, le travail des commissaires paritaires

### D. Faire avancer l'école :

Le Snes d'hier à demain, son histoire, ses propositions, ses approches de l'école et de la société  
Vos questions, vos attentes, vos espoirs.

<i>Mardi 14 nov. de 09.30 à 16.00</i>	<i>jeudi 16 nov. de 09.30 à 16.30</i>
<b>A Sarcelles</b> Lieu exact en attente de confirmation, voir prochainement sur le site <a href="http://www.versailles.snes.edu">www.versailles.snes.edu</a> Accès par le <b>RER D</b> , direction Creil, arrêt <b>Garges - Sarcelles</b>	<b>Au Lycée Kastler</b> <b>26, avenue de la Palette</b> <b>95000 Cergy</b> Accès par le <b>RER B</b> direction Cergy le haut, arrêt <b>Cergy-Préfecture</b>

## Etre l'animateur de la vie syndicale dans son établissement

C'EST POSSIBLE ? C'EST DIFFICILE ? POURQUOI UNE VIE SYNDICALE DANS SON ETABLISSEMENT ?

Vous souhaitez être l'animateur d'une section syndicale dans votre établissement mais vous ne savez pas comment vous y prendre. Vous vous interrogez sur la méthode à adopter. Ce stage est là pour vous rassurer et vous montrer que même modestement vous pouvez contribuer à la vie syndicale de votre établissement.

Le stage se fera dans une salle informatique, pour une participation plus active des stagiaires. Le nombre de place est donc limité à 12 participants. Animateur Nicolas ORAND

**Le 14 décembre 2006 à l'EREA de Montgeron RER D, bus.... de 9h00 à 16h30**



# Echos des établissements

## Visite très médiatique de Robien au lycée Hoche de Versailles :

- ♦ **L**undi 4 septembre le ministre De Robien est venu en visite au lycée Hoche pour couronner une opération soigneusement orchestrée par le rectorat de Versailles consistant à accueillir en seconde 2 élèves du collège André Chénier du Val Fourré à Mantes dans le cadre de la politique dite « ambition-réussite ».
- ♦ Les représentants des enseignants au CA ont interpellé le ministre à cette occasion en soulignant leurs sérieuses réserves sur les conditions d'une telle opération : 2 seuls élèves du second degré dans un internat accueillant 200 élèves de CPGE, éloignement du milieu familial, flou artistique sur l'encadrement de ces élèves après les cours dans le lycée, forte pression sur eux, notamment médiatique etc ...
- ♦ Les élus au CA ont aussi dénoncé la politique de déréglementation des secteurs scolaires qui ne va qu'accroître l'écart entre les secteurs favorisés et les secteurs plus défavorisés. Ce n'est pas en retirant les meilleurs élèves des secteurs en difficulté que l'on va combattre l'inégalité et l'injustice dans le domaine scolaire dans un département déjà très contrasté de ce point de vue.
- ♦ Ajoutons que fin juin le CA de Hoche s'était prononcé après un long débat contre l'opération pour toutes les raisons énoncées ci-dessus. Le recteur faisant peu de cas de cet avis avait décidé de ne pas en tenir compte. On voit que le débat actuel sur la carte scolaire est vraiment d'actualité dans les Yvelines, un aspect qui va devoir de plus en plus retenir notre attention.

## Des vies scolaires dégarnies, du personnel non enseignants qui manque

Pourtant ça permettrait de faire vraiment de la prévention anti violence...

A la vie scolaire : des postes en moins, des assistants d'éducation qui manquent... (un record au collège Wallon de Vigneux sur Seine : 5 assistants d'éducation ont démissionné!)

8 postes de médecins scolaires non pourvus sur le 92, 5 emplois d'agents techniques vacants au lycée Francisque Sarcey de Dourdan, 7 postes vacants d'agents techniques au lycée de Montgeron, au Lycée Maupassant de Colombes, un seul agent d'accueil sur les deux qui assuraient la permanence...

## Décentralisation : visite de rentrée du Président du Conseil régional au lycée Bascan RAMBOUILLET.

A l'initiative du SNES, les enseignants sont intervenus auprès de M. HUCHON pour exprimer l'exigence du maintien de tous les personnels TOS et de leurs missions de service public au lycée (accueil, entretien, restauration...). Ils ont rappelé la demande de la FSU que la Région s'engage dans la réduction du déficit massif en postes TOS, une nécessité pour améliorer le fonctionnement des lycées et les conditions de travail de tous.

## Montigny le Bretonneux collège des Prés bloqué le mercredi 6 septembre : initiative conduite par les Enseignants et le Personnel de service avec le soutien des Parents FCPE.

- ♦ **U**ne baisse des effectifs sur la commune de Montigny conduit l'administration à envisager la fermeture d'un collège. A ce jour, aucune consultation des personnels n'a été engagée. Seules des informations partielles, voire contradictoires, émanant de réunions publiques ou de diverses audiences semblent indiquer que le Collège des Prés serait menacé de fermeture.
- ♦ **C**es différents éléments conduisent les personnels du collège à se mobiliser pour sauvegarder leur outil de travail pour les élèves du quartier des Prés.
- ♦ **S**uite à un préavis de grève déposé lundi, une délégation d'Enseignants a été reçue mardi par L'Inspecteur d'Académie, qui a précisé qu'à ce jour aucune décision n'était prise et que plusieurs hypothèses étaient maintenues ! La fermeture restant du ressort du Conseil Général, les 4 chefs d'établissement seront reçus le 20 septembre en présence du Conseil Général ; les Parents seront également reçus à nouveau par le CG.
- ♦ **L'**initiative prévue le lendemain a été maintenue, dès 8h30 les banderoles accrochées sur l'établissement et le tract distribué aux élèves indiquaient le sens de notre intervention : exprimer auprès du plus grand nombre nos arguments pour le maintien de l'établissement dans ce quartier, faisant état de toutes les actions conduites pour les élèves.
- ♦ **L'**initiative a eu un écho dans différents media : TVFIL, radio Triangle, Les Nouvelles et Le Parisien. Les renseignements généraux feront connaître nos arguments auprès du Préfet.
- ♦ **A** l'issue de la matinée, les Personnels et les Parents réunis en AG, ont décidé de poursuivre l'action : interventions dans les réunions Parents Professeurs, AG au Collège suite aux réunions officielles organisées par l'IA et le CG, construction d'un argumentaire en direction des décideurs se réservant la possibilité de décider d'autres initiatives en fonction de l'évolution de la situation.  
**Personnels du Collège et Parents ne se résigneront pas !**

## Mouvement Intra/ Phase d'Ajustement :

### Aggravations massives des conditions d'affectation et d'exercice du métier

◆ Cette année, l'Administration, en raison des conditions dans lesquelles elle a organisé les affectations au mouvement intra, aura réservé une **rentrée difficile** à nombre de ses personnels. Une cascade de défaillances techniques à l'origine d'erreurs dans les affectations a contribué à **retarder de deux semaines les résultats du mouvement intra, mettant dans l'embarras les collègues mutés** pour trouver le moyen de discuter avec leur nouveau chef d'établissement de leur service et de leurs futures conditions d'enseignement.

◆ **La rentrée aura été difficile** aussi pour de nombreux participants à l'intra **à cause de l'affectation obtenue**. Nous ferons un point précis et chiffré dans une publication ultérieure. Les suppressions de postes et la réduction de l'offre de formation se sont traduites par des **possibilités d'affectation très restreintes** dans certaines disciplines ( langues à faible diffusion, lettres classiques, économie-gestion...) entraînant parfois la réaffectation des mesures des cartes scolaires sur des postes éloignés de leur ancien établissement voire dans un département voisin. **Les postes à complément de service** qui sont un moyen pour l'Administration de masquer l'ampleur du reformatage des moyens que subit l'Education nationale **ont continué d'augmenter. La majorité des néo-titulaires a été nommée sur une zone de remplacement.**

◆ Les choix budgétaires annoncés (7000 suppressions de postes) promettent une nouvelle détérioration des conditions d'affectation lors du mouvement inter et intra de cette année et, donc des conditions d'exercice du métier.

### Des TZR en première ligne pour expérimenter la flexibilité

◆ L'académie de Versailles dispose de 3640 TZR mais **plus des trois quarts d'entre eux n'assument pas au sens propre des missions de remplacement**. Ils sont utilisés par l'Administration comme des moyens d'enseignement en étant nommés à l'année sur des blocs de moyens provisoires. C'est ainsi qu'en Education musicale plus d'un collègue sur 6 exerçant dans l'académie est TZR mais comme ils sont tous affectés à l'année, il n'y a plus de vivier pour assurer de manière correcte les remplacements.

◆ **Le Rectorat**, répondant aux injonctions du Ministère, **a décidé**, sans tenir compte de la pénibilité des conditions d'exercice, **de ne plus laisser en sous service les TZR qu'ils nommaient**. Cela a conduit à des affectations calamiteuses notamment en sciences physiques, en éducation musicale ou en arts plastiques : pour compléter leur service, des collègues se retrouvent en service partagé sur deux voire trois communes, à exercer en lycée et collège avec 4-5 niveaux différents, parfois sur des BMP atteignant ou dépassant les 20 h. Le SNES, lorsqu'il est saisi de situations pareilles intervient pour obtenir la révision de ces affectations.

◆ Cette volonté de « rentabiliser » les TZR expose tout particulièrement les collègues sans affectation à ce jour, en particulier en Lettres modernes et en Histoire-géographie. Le Recteur a ordonné à ses services de les affecter au mépris de leur qualification et de leur formation sur les postes non pourvus de Lettres-Histoire en Lycée professionnel. L'an dernier, déjà, le Rectorat avait tenté pareil coup de force. Le SNES était intervenu et avait obtenu que ces nominations ne se fassent que sur la base du volontariat. Tout laisse à penser que le Recteur veut cette année s'affranchir de l'avis des TZR sur ces nominations dans l'enseignement professionnel.

◆ Le SNES de Versailles a sollicité une audience auprès du Recteur sur ce sujet. Il appelle les collègues TZR de Lettres modernes et d'Histoire-Géographie à être très vigilants et à saisir la section académique en cas d'affectation en lycée professionnel.

#### CAPA de révision de notation administrative des Certifiés Mardi 3 octobre

*Si ce n'est pas déjà fait, les collègues qui ont contesté leur notation 2005/2006 peuvent encore nous envoyer leur dossier*

#### **NON TITULAIRES : une situation toujours aussi difficile.**

◆ Cette année plus encore que les précédentes, les collègues non titulaires risquent d'être confrontés à un chômage de masse. Le Ministère a lui-même annoncé que plusieurs milliers de précaires recrutés l'année précédente ne seraient pas réembauchés cette année.

◆ Face à cette situation toujours plus intolérable, la lutte contre la précarité doit être un axe essentiel du combat pour la défense du Service public d'Education. **A ce titre, la grève et les manifestations du 28 septembre** doivent nous permettre de réaffirmer fortement nos revendications :

- ◆ Arrêt du recrutement de tout nouveau précaire
- ◆ Réemploi de tous les non titulaires
- ◆ Titularisation de tous

#### **Réunion des non titulaires Mercredi 27**

**septembre à 14h30** au Siège académique du SNES : 3, rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil  
(RER B : station Arcueil/Cachan)

#### **Informations complémentaires**

[www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)  
Rubrique Non Titulaires

## La permanence à la section académique

Elle est assurée tous les jours (sauf les Lundi matin et Mardi matin )  
au 08 11 11 03 84 ou 08 11 11 03 85 (Vendredi après midi au 01  
30 51 83 36).

- ◆ **Accueil des collègues** à Arcueil en principe tous les jours (sauf les Lundi matin, Mardi matin , Vendredi après midi) Une bonne partie des militants qui assurent l'accueil sont aussi commissaires paritaires et le déroulement des permanences peut être perturbé par le calendrier des commissions. **Il est donc prudent** avant de se déplacer de bien vérifier sur le site que la permanence est effectivement assurée : nous

### Nous Joindre

#### Snes section académique de Versailles

3 rue Guy de Gouyon du Verger  
94112 Arcueil Cedex  
(accès RER B Arcueil Cachan) (plan  
d'accès détaillé sur le site)

**téléphone** 08 11 11 03 84

ou 08 11 11 03 85 (tarification locale)

**Fax** 01 41 24 80 62

**Messagerie** section  
académique

[s3ver@snes.edu](mailto:s3ver@snes.edu)

S2 78 [snes78@versailles.snes.edu](mailto:snes78@versailles.snes.edu)

S2 91 [snes91@versailles.snes.edu](mailto:snes91@versailles.snes.edu)

S2 92 [averdurand@compuserve.com](mailto:averdurand@compuserve.com)

S2 95 [snes95@versailles.snes.edu](mailto:snes95@versailles.snes.edu)

### Nos sites

[www.snes.edu](http://www.snes.edu) site national

[www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu) site  
académique avec notamment toutes  
nos coordonnées, un portail pratique,  
toutes nos publications les stages et  
réunions et selon le calendrier toutes  
les informations mutations et  
carrière...

des principaux responsables

## Vérifier votre situation syndicale en ligne

Sur notre site académique, lien comment adhérer au Snes puis liens  
dans paragraphe Informations du fichier du Snes

- ◆ Vous pouvez avec votre identifiant d'adhérent et votre code accéder à votre situation dans le fichier du Snes : et ainsi vérifier tous les éléments utiles (voir ci-dessous ) et les corriger directement en ligne,
- ◆ **Vérifiez en ligne que l'adresse mail dont nous disposons est bien conforme** (toute erreur dans la saisie d'un mail aboutit à son rejet .Nous disposons des adresses d'environ 60 % des syndiqués, nous incitons vivement ceux qui ne nous pas encore communiqué leur adresse à le faire, c'est pour nous le moyen le plus commode (et parfois unique)de faire passer un certain nombre d'informations , en fonction du coût et des délais ..

## Pour bénéficié pleinement des services du Snes,

Dans toutes les opérations de  
gestion(mutations, promotions,  
hors classe ) la

"reconnaissance" des  
syndiqués est automatique,  
tout décalage entre votre  
"identité administrative"(voir  
votre bulletin de salaire) et le  
fichier du Snes peut aboutir à  
ce que vous n'avez pas accès  
normalement à nos services  
(publications , courriers, accès  
en ligne voir plus haut)

Vérifiez que les informations  
suivantes sont bien  
enregistrées correctement au  
fichier du Snes: Nom (libellé  
exact identique au caractère  
près: attention aux noms  
composés) date de naissance  
, sexe, la reconnaissance des  
adhérents est fondée sur ces  
critères. Le bulletin pré  
imprimé que vous avez reçu  
début septembre doit vous  
permettre d'opérer ce contrôle  
, rectifiez sur ce bulletin avant  
de nous le retourner (ou  
utilisez notre service en ligne).  
Quelle que soit leur origine, les  
erreurs sont peu nombreuses  
mais elles existent.

## Vie du Snes

La Ca académique s'est  
réunie le 11septembre pour  
faire le bilan de la rentrée et  
préparer le conseil national  
des 12 et 13 septembre.

Au Conseil national, la  
section académique et les  
sections départementales  
étaient représentées par  
Guy Lebesgue, Agnès  
Verdurand , Frank Boule,  
Laurent Desanti, Baptiste  
Eychart ,Maria Bolzinger ,  
Bruno Mer